CEI : le Président BINGUIMALE rétablit la vérité

Je voudrais tout d'abord remercier la presse pour sa volonté dans la recherche de la vérité. Après mon élection comme Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI) j'ai été logé par mon neveu et j'ai entretenu mon séjour sur les frais de mon Eglise ZOE basé en région parisienne.

C' est seulement deux mois après que je me suis vu obligé d' envoyer une lettre au Premier Ministre pour lui demande une avance de deux cents millions de CFA (200.000.000 CFA) sur le budget de un milliard (1.000.000.000 CFA) qui avait été initialement consenti par l' Etat pour le fonction de la CEI.

Les 200.000.000 CFA ont été décaissés seulement un mois après la mis en place de la Commission et servent pour le fonctionnement du bureau de la commission ainsi qu' au paiement des véhicules loués pour le transport des membres du bureau.

A part le deuxième vice-président qui utilise son propre véhicule, moi-m ê me, le 1er Vice-pr é sident, la Trésorière Adjointe et le Rapporteur général utilisons tous des véhicules de location de la place. Dans tous les cas, tous les membres du bureau de la Commission ont droit à ces frais de location de véhicules.

Sur demande du Chef de l' Etat, des bureaux ont été attribués à la commission dans l' hémicycle de l' Assemblée Nationale car les bureaux utilisés par la CEMI (Commission Electorale Mixte et Indé pendante) qui avait organisé les élections précédentes ont été réaffecté par le PNUD ont donc indisponible pour la CEI. Je note en passant que cette situation d' indisponibilité de locaux à causé un retard dans le travail de la commission.

Concernant les trente million de CFA de frais de fourniture de bureau, la CEI tient à démentir ces propos. En effet, le PNUD avait au préalable inform é la CEI du montant mis à disposition pour la fourniture de fourniture de bureau et par conséquent il aurait été plus tôt illogique de passer une facture proforma en dehors du montant définit.

En matière de logement et hébergement, Il est important de noter que je suis le seul membre du bureau issu de l' Etranger. Comme souligné préc édemment, j' ai été hébergé par mon neveu à mon arrivé jusqu' à ré cemment. Une fois qu' une maison m' a été attribuée, j' ai fait une demande de frais d' installation en bonne et due forme. C' est dans ce cadre que des frais de literie d' un montant de six cent mille francs (600.000 CFA) ont été comptabilisés. Je n' ai donc jamais, de ma main, produit une facture pro forma à Rayan au montant de six millions (6.000.000 CFA) mentionné dans les journaux par la presse.

Pour la mission qui m'a amené à Bruxelles, j'ai touché trois milles euro (3.000 €) de frais de mission et non trente million de CFA

(30.000.000 CFA). Ceux qui ont effectué des missions de ce genre sauront faire le calcul. Pas de lit à 6.000.000 CFA, pas de frais de mission à 30.000.000 CFA. Par conséquent, l' unité de compte de la Commission que je préside n' est pas le million comme il est écrit dans la presse et sur internet.

De tout ce qui précède, je peux affirmer que si les Commissaires ne font pas de déclaration, c' est simplement pour la simple raison que ces derniers sont associés à toutes les décisions et participent à toutes les rencontres importantes avec nos partenaires. Pour ma part, je considère que les membres de la commission ont toutes les compétences requises. Ils sont conscients de l' enjeu et m' apportent tout le soutien né cessaire que le pays attend de nous. Dans tous les cas, ils font tous trè s bien leur travail.

Enfin, concernant ma vie privée et ma personnalité, je tiens à préciser que je n' ai jamais niée ce que j' étais ni ce qui m' a amené aujourd' hui dans les fonctions de Président la CEI. Je voudrais simplement relever une seule chose : je n' ai jamais de ma vie violé une quelconque fille que j' aurais adoptée par la suite. Je n' ai jamais été en prison ni en RCA ni en France ni ailleurs dans le monde. Je n' ai jamais mis pied ni en URSS ni en Russie. Je vis depuis 39 ans avec une et une seule femme qui peut confirme l' information à qui le désir

Pour terminer, je tiens à rendre un vibrant hommage à la presse car je ne considère pas sa publication comme une attaque ou provocation. Je la considère comme une simple recherche de rétablissement de la vérité. Cette presse a contribué à me faire connaître et je lui dis merci

Dorénavant, elle serait pleinement associée à toutes les activités de la commission tant que j' en serais le Président.

Révérend-Pasteur Joseph BINGUIMALE Président de la CEI